
De : BORDONARO Giovanni <gbordonaro@anderlecht.brussels>

Envoyé : jeudi 5 septembre 2024 14:49

À : Secrétaire communal - Gemeentesecretaris (AC-Anderlecht)

<secretairecommunal@anderlecht.brussels>

Cc : NEUZY Allan <aneuzy@anderlecht.brussels>

Objet : question écrite: Budget mini-recyparcs

Bonjour,

J'aimerais connaître le coût annuel pour la gestion des mini-recyparcs mobiles? (en terme de personnel et d'infrastructures)

- Combien de membres du personnel faut-il pour gérer un mini-recyparc quotidien?
- Comment fonctionne la collaboration avec l'ABP? La commune loue-t-elle les containers? Ou l'ABP les fournit gratuitement?

Je vous remercie pour vos réponses

Giovanni Bordonaro
Chef de groupe PTB*PVDA
0472 88 31 48

Giovanni BORDONARO

Conseiller communal - Gemeenteraadslid



Administration communale d'Anderlecht
Gemeentebestuur Anderlecht



Monsieur BORDONARO Giovanni
Rue Henri Caron 45
1070 Anderlecht

VOTRE CORRESPONDANTE :
W. GILLIJNS
Chef de Division
(Tel. 02/558.53.21)

OBJET :
Notre réf. : CV-CA-LET2024.QE.budget_Mini-Recyparks-OL
Objet : Réponse à votre question adressée au Collège des Bourgmestre et Echevins concernant le budget des Mini-Recyparks.

Monsieur le Conseiller communal,

En réponse à votre question relative au budget des Mini-Recyparks, nous avons le plaisir de vous communiquer ci-dessous les renseignements demandés.

Les événements des « Mini-Recyparks » se déroulent du mardi au vendredi (de 12h30 à 19h00) et le samedi (de 10h00 à 16h30), et ce sur une régularité mensuelle de 4 semaines pleines.

Les dimanches et lundis, les Mini-Recyparks ne sont pas déployés.

Les mardis, jeudis, vendredis et samedi, un site Mini-Recypark est déployé sur le territoire communal d'Anderlecht.

Tous les mercredis, deux sites de Mini-Recypark sont déployés sur le territoire communal d'Anderlecht (Aiguille / Conseil & La Roue / Vaillance). La première mise en place du doublement des sites de Mini-Recypark a eu lieu au mois d'août 2024, plus précisément le 7 août 2024 avec les sites La Roue et Vaillance.



- Exemple du mois de septembre 2024 :

Septembre 2024						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1 Pas de Mini-Recypark
2 Pas de Mini-Recypark	3 Drapeau 12h30 - 19h00	4 La Roue 12h30 - 19h00 Vaillance 12h30 - 19h00	5 Goujons 12h30 - 19h00	6 Dr. Lemoine 12h30 - 19h00	7 Brogniez 10h00 - 16h30	8 Pas de Mini-Recypark
9 Pas de Mini-Recypark	10 Léon Debatty FERMÉ Marché annuel	11 Aiguille 12h30 - 19h00 Conseil 12h30 - 19h00	12 Obus 12h30 - 19h00	13 Dr. Zamenhof 12h30 - 19h00	14 Peterbos 15 10h00 - 16h30	15 Pas de Mini-Recypark
16 Pas de Mini Recypark	17 Drapeau 12h30 - 19h00	18 La Roue 12h30 - 19h00 Vaillance 12h30 - 19h00	19 de Sévigné 12h30 - 19h00	20 Tempérance 12h30 - 19h00	21 Brogniez 10h00 - 16h30	22 Pas de Mini Recypark
23 Pas de Mini-Recypark	24 Dr. Zamenhof 12h30 - 19h00	25 Aiguille 12h30 - 19h00 Conseil 12h30 - 19h00	26 Soldat Britannique 12h30 - 19h00	27 Clinique 12h30 - 19h00	28 Peterbos 15 10h00 - 16h30	29 Pas de Mini-Recypark

- Moyens logistiques

Dans le cadre du déploiement des Mini-Recyparks, les moyens logistiques suivants sont nécessaires :

- Conteneur(s) de 20m³
 - o Le nombre dépend du succès de fréquentation rencontré par le site
- Camion conteneur pour pose(s) et reprise(s) du/des conteneurs
- Véhicule(s) pick-up
 - o 1 à 2 selon le succès de fréquentation rencontré par le site et les conditions météorologiques induisant des améliorations des conditions de travail et du nombre d'agents sur site (pluie, vent, froid, sites La Roue – Lemoine – Zamenhof et autres)
- Matériel d'accueil du riverain et de protection du site : barrières nadar, cônes, rubalise, beachflags, tonnelle, table d'écriture et d'information
- Remorque Recymobil (> 1500kg) et véhicule de tractage remorque (permis BE)



Le seul matériel exclusivement utilisé pour les Mini-Recypaks sont les beachflags comportant le visuel des actions. L'Etasia (pick-up électrique) et le matériel d'accueil sont utilisés à 95 % par l'équipe des Mini-Recyparks. Tous les autres moyens logistiques sont partagés avec les autres Cellules du Service Entretien (Collecte, Signalisation,...).

Dans le cadre de la gestion globalisée de l'entièreté des activités liées à l'action des Mini-Recypark, une logistique est nécessaire dans la gestion des déchets collectés avec l'aménagement d'une zone « filières de recyclage » :

- Zone box électroménagers,
 - Zone piles et batteries,
 - Zone conteneur chimique,
 - Zone accubox produits chimiques,
 - Zone huiles végétales,
 - Zone gros électroménagers,
 - Zone tri déchets variés (bouchons, de liège, bonbonnes protoxyde d'azote, métaux, etc.)
 - Zone d'entreposage de matériel de site
- Moyens en personnel :

Afin d'assurer la gestion d'une journée complète de déploiement d'un site de Mini-Recypark (déploiement sur site et gestion des déchets collectés), le nombre de membres de personnel suivant est nécessaire :

- 2 à 4 gardiens par site de Mini-Recypark (déploiement dispositif, accueil et information riverains, recensement, manutention déchets, sécurisation et contrôle du site, fermeture et nettoyage du site)
 - Lors de sites à fortes affluences, et à gestion plus « soutenue », la présence d'un minimum de 3 gardiens est nécessaire.
- Ainsi, les sites suivants connaissent une affluence conséquente : La Roue, Zamenhof, Lemoine, Debatty, Clinique, Brogniez, Peterbos et Aiguille.
- 2 chauffeurs de camion détenteurs de permis C (pose(s) et enlèvement(s) conteneurs) incluant 1 chauffeur de camion détenteur du Permis BE pour le tractage de la remorque Recymobil
 - 1 Responsable de gestion d'équipe (gestion administrative, imprévus opérationnels et organisationnels, contact avec services internes et externes, coordination actions avec Cellules internes, contrôle du site, etc.)

L'équipe des Mini-Recyparks, selon les disponibilités logistiques et humaines, ainsi que les nécessités du Service, apporte un support substantiel à un nombre indéterminé d'actions et de missions du Service Entretien :



- Support à l'équipe Collecte & Encombrants : opérations véhicules lourds, vidanges corbeilles publiques, ramassage point sacs, enlèvement dépôts clandestins,
- Support à l'équipe Signalisation : pose et récupération plaques anti-stationnement
- Support opérationnel aux actions de Recyparks Mobiles,
- Interventions spéciales sur voiries et espaces publics entre 15h30 et 19h00.
- Gestion globale du traitement des produits chimiques et du conteneur chimique,
- Gestion global du stock de bonbonnes de protoxyde d'azote,
- Nettoyage et rangement des zones de filières de recyclage : gros électroménagers, conteneur ferraille, kot à sel, etc.

L'équipe des Mini-Recyparks est, actuellement, composée comme suit :

- 1 Chef d'équipe
- 2 chauffeurs camion
- 5 gardiens de site, dont 2 agents en 4/5e

Le cadre des moyens humains dédiés aux Mini-Recyparks est, actuellement, complet et satisfait aux impératifs organisationnels.

Enfin, l'Agence de Bruxelles-Propreté (ABP) n'intervient pas et ne collabore pas dans la gestion opérationnelle, logistique et humaine des événements de Mini-Recyparks. et ce, ni dans le cadre d'une fourniture et/ou de location de conteneurs.

Toutefois, une confusion peut venir du fait que nous collaborons avec l'Agence Bruxelles-Propreté (ABP) deux fois par an, dans le cadre de leurs campagnes "Recyparks Mobiles". Ainsi, la prochaine campagne aura lieu du lundi 7 au vendredi 18 octobre 2024. Ces campagnes se calquent sur les sites de nos Mini-Recyparks, ceci afin de simplifier l'offre et de garder la récurrence pour les citoyens. Lors de ces campagnes "Recyparks Mobiles", l'ABP intervient pour toute la logistique, et nous apportons les ressources humaines sur place.

Espérant ainsi avoir répondu à vos questions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre parfaite considération.

Par ordonnance :
La Secrétaire communale f.f.,

N. COPPENS.

Par délégation :
L'Echevin de l'Entretien de l'Espace public,

A. NEUZY.